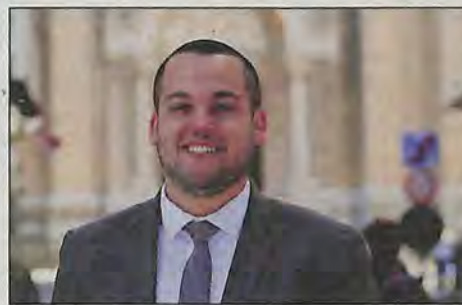




Marc Vuillemot (Union de la gauche).



Nathalie Bicaïs (Divers droite).



Dorian Munoz (Rassemblement national).



Sandra Torres (Divers droite).

Le programme des candidats en un coup d'œil

MUNICIPALES 2020

Piochées dans leurs documents de campagne, voici, en quelques lignes, les principales propositions des quatre prétendants au fauteuil de maire

1 Sécurité et incivilités

► **Marc Vuillemot** : L'action conjuguée de la police municipale (effectifs renforcés de 20 % ces dernières années) et de la police nationale (40 policiers supplémentaires ces derniers mois) sera poursuivie pour consolider le bilan affiché depuis 2017 (baisse de 14 % des faits de délinquance). Les collaborations, les disponibilités, la vidéo-protection et les effectifs seront maintenus et adaptés. La brigade du cadre de vie sera confortée.

► **Nathalie Bicaïs** : La propreté, l'entretien des routes, la sécurité et la dératisation sont érigés au rang de priorités. « Allo La Seyne » sera plus réactif et plus transparent dans ses missions. Un fichier des personnes âgées et fragiles sera créé pour des interventions rapides et solidaires en cas d'épidémie. Le nombre de policiers municipaux sera porté de 49 à 70. Création d'un centre d'appels H24 pour la protection des femmes battues.

► **Dorian Munoz** : Police municipale mise 24h/24 sur le terrain, avec tasers et brigade canine. Augmentation des effectifs (70 policiers) et du nombre de caméras de vidéosurveillance (150). Brigade des incivilités



pour lutter contre les dépôts sauvages et incivilités quotidiennes. Suppression des aides communales aux parents des délinquants récidivistes. Surveillance accrue des centres de migrants. Mise en sécurité des passages piétons sur le port.

► **Sandra Torres** : Augmentation de 55 à 200 le nombre de caméras et création d'un centre de supervision urbaine. Police municipale mobilisée 24h/24 et 7j/7 avec des caméras piétons. Création d'une cellule de veille pour la maltraitance des femmes et des enfants. Surveillance et intervention systématique sur les dégradations, tags et autres pollutions urbaines. Les services de la mairie seront, à cet effet, réorganisés et, si nécessaire, renforcés.

2 Centre ancien et économie

► **Nathalie Bicaïs** : Requalification du centre-ville, qui deviendra piéton. Un marché paysan sera créé. Deux nouveaux parkings verront le jour. Les employés communaux pourront déjeuner seynois grâce à des tickets-restaurants. Une plateforme interactive sera mise en place pour faire connaître l'offre commerciale seynoise. L'agriculture locale et les circuits courts seront favorisés. A Brégaillon, seront développées les nouvelles technologies et la recherche.

► **Dorian Munoz** : Création d'un office municipal du commerce pour accompagner et aider les commerçants. Création d'une zone piétonne en centre-ville. Redonner son caractère provençal au marché du cours Louis-Blanc. Rénovation du mobilier urbain. Favoriser les commerces locaux, les produits régionaux et les entrepreneurs seynois en appliquant le droit de préemption municipale. Mise en avant du savoir-faire seynois dans l'aquaculture.

► **Sandra Torres** : Réalisation du parking des Esplageolles. Création d'un centre de ressources au service des acteurs économiques. Valorisation des circuits courts. Création d'une marque déposée « Made in



La Seyne » pour protéger le savoir-faire local. Mesures exceptionnelles de soutien aux commerçants et associations en 2020. Création d'un poumon vert en centre-ville. Réhabilitation de la Bourse du travail en salle de spectacle.

► **Marc Vuillemot** : Mettre en œuvre le Nouveau programme de renouvellement urbain du centre, avec la traversée du port requalifié en espace convivial et attractif. S'appuyer sur des structures de type coopératives pour valoriser les producteurs locaux. Mettre en place des circuits courts de distribution. Adhérer à la monnaie locale « la fève ». Soutenir le potentiel maritime, les activités de pointe tournées vers la mer et la transition écologique, ainsi que le tourisme.

3 Finances et gestion communale

► **Dorian Munoz** : Audit des finances de la ville transmis à tous les Seynois, renégociation des emprunts, demande aux collectivités partenaires d'une hausse des financements lors d'un « plan Marshall » de sauvetage financier. Diminution des dépenses liées à la communication municipale. Pas d'augmentation d'impôts, voire baisse symbolique à mi-mandat. Gestion financière participative avec des citoyens non élus spécialistes des finances publiques.

► **Sandra Torres** : Avant un plan de reconquête en 2021, élaboration d'un budget 2020 exceptionnel de l'après Covid dès juillet, avec gestion rigoureuse des dépenses courantes, mais aussi aides aux commerçants ou gratuité des cantines et des centres de loisirs. Pas d'augmentation d'impôt. Horodateurs sur les parkings en zone bleue pour les non Seynois. Utilisation généralisée de l'énergie solaire sur le bâti communal pour diminuer la facture énergétique

► **Marc Vuillemot** : Pas d'augmentation des impôts. Accroître la démocratie participative. Renouveler les aides et exonérations mises en place pour aider les acteurs économiques à encaisser la crise post-Covid.



Augmenter la subvention au CCAS et multiplier par 1,5 les subventions allouées aux associations solidaires. Passer de 5 à 10 % les obligations en matière de recrutement local dans les entreprises concernées par les marchés publics.

► **Nathalie Bicaïs** : Pas d'augmentation des taxes. Faire payer prioritairement les usagers plutôt que les citoyens. Aucune embauche en mairie pour remplacer les départs en retraite, sauf cas particuliers comme la sécurité. Création d'un parlement des associations afin d'évaluer les problématiques. Mise en place d'un management associant chaque employé municipal pour définir les ambitions à court, moyen et long terme au service de l'intérêt général.

4 Logement et cadre de vie

► **Sandra Torres** : 0 % de constructions nouvelles, notamment à Coste Chaude et Bois sacré. Ouverture d'un pôle Femme-mère-enfant. Nouvelles pistes cyclables sécurisées. Création de plusieurs centres de thalassothérapie. Création d'une ferme pédagogique à Fabrègas et d'un boulodrome couvert. Création d'un centre de mémoire des chantiers navals et de l'histoire maritime. Création d'un festival de l'humour. Édification d'un pont piéton sur la rade.

► **Marc Vuillemot** : Révision de projets immobiliers, tels Coste Chaude ou Bois sacré, pour préserver La Seyne harmonieuse et verte tout en répondant aux besoins de logement. Création d'un cinéma. Réhabilitation de la corniche. Création d'un pôle de la transition écologique. Augmentation du nombre de pistes cyclables et de panneaux photovoltaïques. Développement de la thalassothérapie. Davantage de repas bio et végétariens à la cantine.

► **Nathalie Bicaïs** : Tous les projets immobiliers seront remis à plat. Actions menées pour la préservation des eaux de baignade et celles de la rade. « Plan Marshall » pour rénover la voirie, dont la corniche de Tama-



ris. 2 000 arbres offerts par la Région seront plantés. Une déchetterie éloignée des habitations sera le projet phare de la reconquête écologique. Édification d'une passerelle sur la rade pour absorber le trafic routier du port. Création d'un cinéma.

► **Dorian Munoz** : Préservation des zones naturelles. Création d'une ferme pédagogique à Janas. Respect renforcé du tri sélectif. Prioriser les Seynois dans l'attribution des logements sociaux. Plan de réhabilitation des rues et des écoles. Remises à l'honneur des joutes et création d'une régata métropolitaine appelée Coupe de la Rade. Organisation d'une journée d'adoption des animaux de compagnie. Création d'un festival de musique classique.